

Pas de transport, pas d'Olympiques spéciaux



Photo: Jean Chevette



Publié le 25 Octobre 2012
Geneviève Blais

Sans transport pour se rendre à leur entraînement, des personnes handicapées pourraient voir leur participation aux Olympiques spéciaux (OSQ) être compromise.

Sujets : Conseil régional de transport de Lanaudière , Transport Adapté Joliette Métropolitain , Hôpital de Joliette , MRC Montcalm , Saint-Jacques

«Depuis deux ou trois ans, c'est une problématique, car certains de nos athlètes provenant des MRC Montcalm et Matawinie ont de la difficulté à avoir accès à un transport adapté pour descendre à Joliette», constate la coordonnatrice régionale des OSQ, Marie Ricard.

L'un de ses collègues bénévoles, Serge Dupont, souligne qu'à défaut de transport, au moins quatre jeunes vivant à Saint-Jacques ne peuvent s'exercer aux grosses quilles, le dimanche, à Saint-Charles-Borromée. «Ça fait huit ans qu'ils font l'entraînement avec nous. Pourquoi qu'avant, ils allaient les chercher et les déposaient à la porte?», se demande-t-il.

La directrice générale du Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL), Tanya Grenier, laisse savoir que des déplacements de la MRC Montcalm vers Joliette sont effectués chaque jour, à des heures précises et sur rendez-vous. Elle mentionne que l'utilisateur est déposé à un point de transfert, où il est pris en charge par le Transport Adapté Joliette Métropolitain, puis mené à bon port.

Serge Dupont estime que cette interconnexion est défaillante. «Ce n'est pas ce qu'on nous dit. On nous dit qu'ils peuvent donner un "lift" jusqu'à l'hôpital de Joliette et qu'après cela, les jeunes doivent s'arranger avec le transport régulier.»

Marie Ricard croit qu'une meilleure concertation entre les services de transport serait requise afin de corriger cet irritant. Elle calcule que de sept à huit athlètes par territoire de MRC sont touchés par cette problématique. «Ce sont des personnes qui ont une déficience intellectuelle. Pour certains, s'ajoute aussi une déficience physique», dit-elle.

Le comité local des Olympiques spéciaux offre aux gens la possibilité de pratiquer un ou plusieurs sports. Pour être admis aux compétitions, toutefois, les participants doivent avoir effectué un nombre minimal d'heures d'entraînement.

«Ce n'est pas normal que le transport adapté soit adapté pour l'administration et les transporteurs, au lieu des usagers», dénonce Serge Dupont.